



Syndicat C.G.T des personnels de l'animation

CGT - Ligue 31

14/16 rue des Lilas 75019 PARIS

01 42 40 94 02

secretariat@uspaoc-cgt.org

06 80 22 30 90 ligue31@uspaoc-cgt.org

PROPOSITIONS

Pour la Sauvegarde des Emplois de la Ligue de l'Enseignement 31

L'USPAOC – CGT et son Délégué Syndical, Franck JENNY, élu au Comité d'Entreprise de la Ligue de l'Enseignement 31, proposent et demandent que soient mises en œuvre les mesures suivantes visant au maintien et à la sauvegarde de l'emploi :

- ❖ Que l'administrateur nommé et la Direction Générale étudient une restructuration prenant en compte une véritable stratégie en lien avec l'emploi. La Ligue, tout en replaçant les salarié-e-s au centre des projets, possède de la potentialité de développement, une transversalité de moyens et d'activités pour chaque service. Cela ne peut générer que des excédents et à terme des emplois.
- ❖ Qu'Animation et Territoire, service bénéficiaire - apportant une forte valeur ajoutée et de la capacité d'auto financement - ne soit pas bradé dans le cadre du PSE prévu,
- ❖ Que les CLAE et ADLP toulousains - par nature laboratoire de l'Education Populaire, permettant la mise en œuvre des pratiques, générateurs des retours d'expériences, porteurs des valeurs de la Ligue de l'Enseignement – ne soient pas « donnés » à un autre opérateur pour des prétextes économiques fallacieux,
- ❖ Que soit intégré à la Ligue de l'Enseignement, en tant qu'Unité Economique et Sociale (UES), le « Centre International de Séjour à Toulouse » dite SASU CIST Domaine d'Ariane, qui affiche un résultat excédentaire de 65 584 €uros pour l'année 2014. Cette somme ayant été affectée le 8 juillet 2015 au compte « des capitaux propres » devrait encore évoluer positivement dans les années à venir,
- ❖ Que le personnel attaché au fonctionnement du Domaine d'Ariane (directrice, directeur adjoint, commercial, agent de maintenance et d'entretien...) soit salarié par le CIST, entraînant ainsi une diminution des charges des fonctions supports de la Ligue tout en maintenant l'attachement à la Convention Collective de l'Animation dans le cadre de l'UES,
- ❖ Que la SASU – CIST Domaine d'Ariane devienne rapidement une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) comme cela a été proposé par le Conseil d'Administration de la Ligue de l'Enseignement et écrit dans la note explicative en date du 14 janvier 2013 présenté au Comité d'Entreprise. Ainsi sera évitée l'absorption de cette entité par VPTI (Vacances Pour Tous International) - autre Société par Actions Simplifiée domiciliée au 21 rue Saint Fargeau à Paris - créée par la Ligue de l'Enseignement Nationale. Cette S.A.S comprend aujourd'hui 8 établissements et a pour Directeur Général Alain DUBROCA salarié de la Direction Générale des Services de la Ligue.
- ❖ Que soit mise en place une commission de restructuration, demandée et validée par le Comité d'Entreprise, comprenant une personne par service pour apporter leurs compétences et connaissances du terrain afin de proposer des solutions viables pour le maintien de l'emploi à la Ligue de l'Enseignement 31.

L'USPAOC – CGT et son Délégué Syndical, Franck JENNY, attachés aux valeurs de l'Education Populaire, aux raisons d'être de l'Economie Sociale et Solidaire, conscients des enjeux en cours, souhaitent par ces propositions participer au maintien du travail et des salarié-e-s avec comme employeur la Ligue de l'Enseignement de la Haute Garonne.